

## Stretch

### SECTION 1: IDENTIFICATION

<b>Identificateur du produit</b>	Stretch
<b>Autres moyens d'identification</b>	50400, 50445, 50466
<b>Usage recommandé</b>	Assouplisseur étirez pour le cuir.
<b>Restrictions d'utilisation</b>	Inconnu.
<b>Fabricant</b>	Sluyter Company Ltd., 375 Steelcase Road East, Markham, ON, L3R 1G3, Canada, Technical Department, (905) 475-6011, www.sluyter.com
<b>Numéro de téléphone d'urgence</b>	CANUTEC, (613) 996-6666, Appeler
<b>Numéro de la FDS</b>	0194
<b>Date de préparation</b>	le 16 mars, 2018

### SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

Classifié selon le Règlement sur les produits dangereux du Canada (SIMDUT 2015) et la Hazard Communication Standard des États-Unis (HCS 2012).

#### Classification

Liquides inflammables - catégorie 2; Irritation oculaire - catégorie 2A; Sensibilisation respiratoire - catégorie 1A; Dangers pour la santé non classifiés ailleurs (DSNCA) - Catégorie 1

#### Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement :

Danger

Mention(s) de(s) danger(s) :

Nocif en cas d'ingestion ou d'inhalation.

Provoque une irritation cutanée.

Provoque une sévère irritation des yeux.

Peut irriter les voies respiratoires.

Peut provoquer somnolence ou des vertiges.

Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Conseil(s) de prudence :

Prévention :

Se procurer les instructions avant utilisation.

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues, et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.

Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

EN CAS D'INGESTION : Appeler immédiatement un Centre antipoison/un médecin/

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Stockage :

Stocker dans un endroit sec. Stocker dans un récipient fermé.

Élimination :

Éliminer le contenu et le récipient conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

#### **Autres dangers**

Peut constituer un risque d'incendie dans un espace clos.

### **SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS**

Mélange :

Nom chimique	Numéro de CAS	%	Autres identificateurs	Autres noms
2-Propanol	67-63-0	10 - 30		Alcool d'isopropyle

### **SECTION 4: PREMIERS SOINS**

#### **Mesures de premiers soins**

##### **Inhalation**

Enlever la source d'exposition ou déplacer à l'air frais. Consulter un médecin si vous vous sentez mal ou si vous êtes inquiet.

##### **Contact avec la peau**

Laver abondamment à l'eau. Enlever immédiatement les vêtements contaminés, les chaussures et les articles de cuir (p. ex. bracelets de montre, ceintures) contaminés. Demander un avis médical ou consulter un médecin en cas de malaise ou des inquiétudes.

##### **Contact avec les yeux**

Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Rincer immédiatement les yeux contaminés à l'eau tiède, en douceur, pendant 15 à 20 minutes, tout en maintenant les paupières ouvertes. Si l'irritation des yeux persiste, demander un avis médical ou consulter un médecin.

##### **Ingestion**

Appeler immédiatement un Centre antipoison ou un médecin. Ne pas faire vomir. Ne jamais rien administrer par la bouche à la personne qui est en train de perdre conscience, est inconsciente ou a des convulsions. Ne pas faire vomir.

##### **Commentaires sur les premiers soins**

Consulter un médecin si vous vous sentez mal ou si vous êtes inquiet.

#### **Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés**

En cas d'inhalation : petites quantités Peut causer des effets tels que ceux qui sont décrits pour l'inhalation. Les symptômes peuvent comprendre la toux, une dyspnée, des difficultés respiratoires et une oppression à la poitrine. En cas de contact avec la peau : Peut causer des effets comme ceux qui sont décrits pour le contact cutané. En cas de contact avec les yeux : petites quantités peut causer une très légère irritation. Peut causer une irritation modérée à sévère. Symptômes incluent des yeux rouges, douloureux, et larmoyants. En cas d'inhalation et/ou en cas d'ingestion : petites quantités les symptômes peuvent comprendre la toux, une dyspnée, des difficultés respiratoires et une oppression à la poitrine. Les symptômes peuvent comprendre la toux, la suffocation, l'essoufflement, la respiration difficile ou rapide et le sifflement.

#### **Prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial**

##### **Organes cibles**

Yeux, poumons, système respiratoire.

Identificateur du produit : Stretch - Ver. 1

Date de préparation : le 16 mars, 2018

Date de la plus récente version révisée :

## SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

### Agents extincteurs

#### Agents extincteurs appropriés

Dioxyde de carbone, poudre chimique sèche, mousse extinctrice appropriée, eau pulvérisée ou brouillard d'eau.

#### Agents extincteurs inappropriés

L'eau n'est pas efficace pour combattre un incendie. Elle ne peut pas refroidir le produit sous son point d'éclair.

### Dangers spécifiques du produit

Liquide et vapeur inflammables. Peut s'enflammer à la température ambiante. Dégage de la vapeur qui peut former un mélange explosif au contact de l'air. Peut franchir une distance importante vers une source d'inflammation et causer un retour de flamme vers une fuite ou un récipient ouvert.

Durant un incendie, les matières dangereuses suivantes peuvent être produites : ammoniac corrosif et inflammable; monoxyde de carbone très toxique et dioxyde de carbone.

### Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Combattre l'incendie à partir d'une distance sécuritaire ou d'un endroit protégé. la présence d'une atmosphère inflammable ou explosive. Endiguer et recueillir l'eau contaminée afin de l'éliminer de façon appropriée.

## SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

### Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Utiliser l'équipement de protection individuel recommandé à la Section 8 de la présente fiche de données de sécurité. Évacuer les lieux immédiatement. Isoler la zone de danger. Ne pas laisser entrer le personnel superflu ou non protégé.

### Précautions relatives à l'environnement

Il est bon de prévenir des rejets dans l'environnement. Empêcher la pénétration dans les égouts, le sol, ou les cours d'eau. Si le déversement se produit dans un bâtiment, empêcher le produit d'entrer dans les drains, les systèmes de ventilation et les espaces clos.

### Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

NE PAS utiliser des matières combustibles comme la sciure. Endiguer le produit déversé afin de prévenir le ruissellement. Endiguer et récupérer l'eau contaminée en vue de l'éliminer de façon appropriée. Entreposer le produit récupéré dans des récipients appropriés ayant les caractéristiques suivantes : examiner la Section 13 (Données sur l'élimination) de la présente fiche de données de sécurité. Examiner la Section 13 (Données sur l'élimination) de la présente fiche de données de sécurité.

### Autres informations

Communiquer avec le fournisseur et les services d'incendie et d'urgence locaux afin d'obtenir de l'aide. Signaler les déversements aux autorités locales en matière de santé et de sécurité et à celles chargées de la protection de l'environnement, le cas échéant.

## SECTION 7: MANUTENTION ET STOCKAGE

### Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

En cas d'utilisation dans un espace clos : prévient l'exposition cutanée. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. N'utiliser qu'aux endroits où la ventilation est adéquate. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues, et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.

### Conditions de sûreté en matière de stockage

Stocker dans une zone ayant les caractéristiques suivantes : frais, bien ventilé, à l'abri de la lumière directe du soleil et loin de la chaleur et des sources d'ignition. Stocker dans un récipient fermé.

## SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

**Paramètres de contrôle**

Nom chimique	ACGIH TLV®		OSHA PEL		AIHA WEEL	
	TWA	STEL	TWA	Ceiling	8-hr TWA	TWA
2-Propanol	200 ppm	400 ppm	400 ppm			

**Contrôles d'ingénierie appropriés**

Produit concentré : dans un espace clos : ne pas laisser le produit s'accumuler dans l'air dans les zones de travail ou d'entreposage, ou dans les espaces clos. Utiliser une enceinte avec système de ventilation par aspiration à la source, le cas échéant, pour contrôler la quantité de produit dans l'air. Évacuer directement à l'extérieur, en prenant toutes les précautions nécessaires pour protéger l'environnement. Prévoir une douche oculaire dans la zone de travail, s'il existe des risques de contact ou d'éclaboussures. Prévoir une douche d'urgence dans la zone de travail, s'il existe des risques de contact ou d'éclaboussures.

**Mesures de protection individuelle****Protection des yeux et du visage**

Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques.

**Protection de la peau**

Produit concentré : porter des vêtements de protection contre les produits chimiques (p. ex. gants, tabliers, bottes).

**Protection des voies respiratoires**

Produit concentré : porter un respirateur à filtre de particules approuvé NIOSH muni d'un filtre N95, R95 ou P95.

**SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES****Propriétés physiques et chimiques de base**

<b>Apparence</b>	Liquide incolore.
<b>Odeur</b>	D'alcool (2-Propanol)
<b>Seuil olfactif</b>	Pas disponible
<b>pH</b>	7 (1% solution)
<b>Point de fusion/Point de congélation</b>	Sans objet (fusion); Pas disponible (congélation)
<b>Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition</b>	81 - 83 °C (178 - 181 °F)
<b>Point d'éclair</b>	12 °C (54 °F) (en vase clos)
<b>Taux d'évaporation</b>	2.2 (acétate de butyle = 1)
<b>Inflammabilité (solides et gaz)</b>	Matières solides inflammables.
<b>Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou d'Explosibilité</b>	7% (supérieure); 43% (2-Propanol) (inférieure)
<b>Tension de vapeur</b>	43 mm Hg à 20 °C
<b>Densité de vapeur</b>	> 1
<b>Densité relative (eau = 1)</b>	0.9 - 1.0
<b>Solubilité</b>	Légèrement soluble dans l'eau
<b>Coefficient de partage n-octanol/eau</b>	Pas disponible
<b>Température d'auto-inflammation</b>	480 °C (896 °F)
<b>Température de décomposition</b>	Pas disponible
<b>Viscosity</b>	0.95 - 0.97 centipoises (dynamique)
<b>Autres informations</b>	
<b>État physique</b>	Liquide

Identificateur du produit : Stretch - Ver. 1  
 Date de préparation : le 16 mars, 2018  
 Date de la plus récente version révisée :

## SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

### Réactivité

Non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

### Stabilité chimique

Habituellement stable.

### Risque de réactions dangereuses

Aucun prévu dans les conditions normales de stockage et d'utilisation.

### Conditions à éviter

Flammes nues, étincelles, décharge électrostatique, chaleur et autres sources d'ignition. Accumulation de charge électrostatique. Congélation.

### Matériaux incompatibles

Agents oxydants (p. ex. peroxydes), acides forts (p. ex. acide chlorhydrique), bases fortes (p. ex. hydroxyde de sodium).

### Produits de décomposition dangereux

Inconnu.

## SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Les renseignements présentés ci-dessous s'appliquent au produit original, à moins d'indications contraires.

### Voies d'exposition probables

Inhalation; contact oculaire; ingestion.

### Toxicité aiguë

Nom chimique	CL50	DL50 (orale)	DL50 (cutanée)
2-Propanol	72.6 mg/L (rat) (4 heures d'exposition)	5840 mg/kg (rat)	13900 mg/kg (rat)

CL50: Sans objet.

DL50 (orale): Sans objet.

DL50 (cutanée): Sans objet.

### Corrosion/Irritation cutanée

L'expérience sur les humains montre une légère irritation. Les symptômes peuvent comprendre une légère rougeur et un gonflement.

### Lésions oculaires graves/Irritation oculaire

L'expérience sur les humains montre une irritation oculaire sévère. Peut causer une irritation oculaire sévère selon les renseignements relatifs à des matières très semblables. Symptômes incluent des yeux rouges, douloureux, et larmoyants. La vapeur irrite aussi les yeux.

### Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique

#### Inhalation

Les symptômes peuvent comprendre la toux, une dyspnée, des difficultés respiratoires et une oppression à la poitrine.

#### Absorption par la peau

Les symptômes peuvent comprendre des rougeurs, des éruptions cutanées, un gonflement et des démangeaisons.

#### Ingestion

Peut causer des effets tels que ceux qui sont décrits pour l'inhalation.

### Danger par aspiration

Peut être entraîné dans les poumons (aspiré) en cas d'ingestion ou de vomissement. Les symptômes peuvent comprendre la toux, la suffocation, l'essoufflement, la respiration difficile ou rapide et le sifflement.

### **Cancérogénicité**

N'est pas un cancérogène.

Signification des abréviations

Groupe 3 = Inclassables quant à sa cancérogénicité pour l'humain.

### **Toxicité pour la reproduction**

#### **Développement de la progéniture**

Peut nuire à l'enfant en gestation.

#### **Fonction sexuelle et la fertilité**

N'est pas réputé pour causer des effets sur les fonctions sexuelles ou la fertilité. En cas d'inhalation : en cas d'inhalation et/ou en cas d'ingestion.

#### **Effets sur ou via l'allaitement**

Aucun renseignement n'a été trouvé.

### **Mutagenicité sur les cellules germinales**

N'est pas un mutagène.

Aucune donnée n'a été recueillie sur: Corrosion/Irritation cutanée, Lésions oculaires graves/Irritation oculaire, Toxicité pour certains organes cibles - Expositions répétées, Sensibilisation respiratoire ou cutanée, Effets d'interaction

## **SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES**

Aucun renseignement environnemental n'a été trouvé.

### **Écotoxicité**

Aucun renseignement n'a été trouvé.

#### **Dangers aigus pour le milieu aquatique**

<b>Nom chimique</b>	<b>CL50 pour les poissons</b>	<b>CE50 pour les crustacés</b>	<b>CEr50 pour les plantes aquatiques</b>	<b>CEr50 pour les algues</b>
2-Propanol	11130 mg/L (Pimephales promelas (tête-de-boule); 96 heures)			

#### **Dangers à long-terme pour le milieu aquatique**

<b>Nom chimique</b>	<b>CSEO pour les poissons</b>	<b>CE50 pour les poissons</b>	<b>CSEO pour les crustacés</b>	<b>CE50 pour les crustacés</b>
2-Propanol		13299 mg/L (Daphnia magna (puce d'eau); 21 jours)		

### **Persistence et dégradation**

Aucun renseignement n'a été trouvé.

### **Potentiel de bioaccumulation**

Aucun renseignement n'a été trouvé.

### **Mobilité dans le sol**

Aucun renseignement n'a été trouvé.

### **Autres effets nocifs**

Ce produit contribue à la formation de composés organiques volatils.

## SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

### Les méthodes d'élimination

Éliminer le contenu et le récipient conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale. Communiquer avec les autorités environnementales locales afin de connaître les méthodes d'élimination ou de recyclage approuvées pour votre juridiction. Ce produit et son récipient doivent être éliminés comme des déchets dangereux. NE PAS vider dans des égouts, sur le sol ou dans un cours d'eau. Ne pas réutiliser les récipients vides. Éliminer ou recycler les récipients vides dans une installation d'élimination des déchets approuvée.

## SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Réglementation	Numéro ONU	Désignation officielle de transport	Classe(s) de danger relative(s) au transport	Groupe d'emballage
TMD au Canada	1219	Liquides Inflammables ((alcool exempt))	3	II
TMD au Canada	1219	Liquides Inflammables	Bien de consommation	II

**Dangers environnementaux** Sans objet

**Précautions spéciales** Veuillez noter : Lisez des consignes de sécurité, SDS et des procédures d'urgence avant de manipuler.

**Transport en vrac aux termes de l'annexe II de la Convention MARPOL 73/78 et du Recueil IBC**

Sans objet

**Autres informations** Bien de consommation . Pour un chargement de plus de 500 kg - bien de Consommation, Alcool d'isopropyle (alcool exempt)

## SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

### Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement

Cette section n'est pas exigée par le SIMDUT.

#### Canada

##### Classification SIMDUT 1988

B2 - Liquides inflammables

## SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

**Cote de danger NFPA** Santé - 2 Inflammabilité - 3 Instabilité - 2

**Date de préparation** le 16 mars, 2018

**Indicateurs de révision** Date de préparation.

**Avis** Cette fiche signalétique a été préparée par Sluyter Company Ltd. Les renseignements de cette fiche signalétique sont offerts pour vous guider lors de l'exposition à ce produit. Sluyter Company Ltd. rejette expressément toute garantie expresse ou implicite, et n'assume aucune responsabilité quant à l'exactitude ou l'exhaustivité des données aux présentes. Les données de cette FS ne s'appliquent pas à l'utilisation de tout autre produit ou de tout autre procédé. Cette fiche signalétique ne peut être modifiée de quelque façon que ce soit sans la connaissance et l'autorisation expresses de Sluyter Company Ltd.

Identificateur du produit : Stretch - Ver. 1  
Date de préparation : le 16 mars, 2018  
Date de la plus récente version révisée :

Page 07 de 07